



Châtel-St-Denis, le 19 septembre 2022

Chers Parents,

Votre enfant est dispensé de la marche d'automne du 23.09 pour des raisons médicales ou autres et viendra donc au CO comme habituellement pour 8h (cour alpha). Des activités seront organisées sous la supervision d'enseignants selon les horaires habituels.

Si votre enfant ne peut pas rentrer manger à la maison sur le temps de midi, il pourra pique-niquer à l'école sous la surveillance de deux enseignantes. Merci de cocher la case ci-dessous pour que nous sachions s'il doit rester ou s'il est autorisé à rentrer sur le temps de midi sous votre responsabilité.

Ce billet est à remettre à l'enseignante chargée de l'accueil le vendredi matin.

Cordiales salutations.

Céline Granges Volery
Adjointe de direction 10H

Nom et prénom de votre enfant : _____

Signature des parents : _____

Ne participe pas au repas de midi pris en commun